

# météo. Après le passage de la tempête Ciaran

## Le lycée Prévert de Coutances très touché

**130 M<sup>2</sup>** de toiture arrachés et déplacés dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, écoulement à travers les plafonds sur cinq étages des précipitations immédiates et successives au collège Jacques-Prévert de Coutances : une première estimation des dégâts causés par ces intempéries s'élève à 3 millions d'euros.

Vendredi 17 novembre, Jean Morin, président du conseil départemental, voulait absolument se rendre au collège Jacques-Prévert de Coutances pour saluer l'exemplaire réactivité d'Isabelle Dandine, principale de l'établissement, des agents, de leurs collègues des collèges voisins et des élus communaux et communautaires. Dès le lundi 6 novembre, les plannings étaient réorganisés et le matériel nécessaire déménagé dans les nouveaux établissements d'accueil. Les 4<sup>e</sup> étaient accueillis à Charles-François-Lebrun, les 3<sup>e</sup> à Thomas-Pesquet, les 5<sup>e</sup> et Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) à l'école maternelle Hortensias et les 6<sup>e</sup> et ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à Claires-Fontaines. L'objectif est aujourd'hui la réintégration de tout l'effectif dans son établissement. Le conseil départemental a donc lancé un appel d'offres pour louer cinq structures modulaires adaptées au câblage, au mobilier scolaire, aux appareils numériques, vaste programme dont le président veut assurer l'efficience pour le 8 janvier 2024.



Elus et enseignants constatent les dégâts des eaux infiltrées à travers les plafonds depuis le 5e étage du collège coutançais.